

# L'étiquette énergie pour l'équipement de la maison

RÉGLEMENTATION - NOVEMBRE 2021

## BON À SAVOIR

Les mesures des consommations des produits figurant sur l'étiquette énergie sont réalisées en laboratoire sous des conditions type (normalisées).

De façon générale, la consommation réelle d'énergie dépend des conditions d'utilisation du produit.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Le site [www.guidetopten.fr](http://www.guidetopten.fr) propose au consommateur une sélection de produits (électroménager, téléviseurs, matériel informatique, lampes, chauffage et climatisation, robinets et douchettes) plus respectueux de l'environnement. On peut y comparer leur efficacité énergétique et leurs performances environnementales.



L'étiquette énergie réglementaire (donc obligatoire) permet aux consommateurs de comparer les produits de différentes catégories en indiquant leur niveau d'impact en matière de consommation d'énergie ou d'eau, de pollution sonore... Pour une meilleure lisibilité, certaines étiquettes pour l'équipement de la maison ont été révisées. Décryptage.

## sommaire

Pourquoi une nouvelle étiquette sur certains produits ? .....	p. 2
Les équipements bénéficiant de la nouvelle étiquette .....	p. 3
Les réfrigérateurs, congélateurs et appareils combinés .....	p. 3
Les caves à vin .....	p. 3
Les lave-vaisselle .....	p. 4
Les lave-linge .....	p. 4
Les téléviseurs et écrans .....	p. 5
Les ampoules et LED .....	p. 5
Les équipements conservant l'ancienne étiquette .....	p. 6
Les sèche-linge .....	p. 6
Les fours électriques ou à gaz .....	p. 6
Les hottes de cuisine .....	p. 7

# Pourquoi une nouvelle étiquette sur certains produits ?

L'étiquette énergie européenne nous aide à repérer les produits les plus économes. Sauf qu'avec les évolutions technologiques et malgré la création de nouvelles classes A+, A++ et A+++ au fil des années, tous les appareils étaient finalement bien classés.

Pour faciliter le choix des consommateurs, l'Union européenne a commencé à réévaluer la classification des produits affichant l'étiquette énergie. Les 5 premières catégories de produits à changer sont :

- Les réfrigérateurs, congélateurs et caves à vin,
- Les lave-vaisselle,
- Les lave-linge et lave-linge séchants,
- Les téléviseurs et écrans,
- Les ampoules et LED.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Comparez les coûts et les caractéristiques des produits pour prendre les bonnes décisions sur : <https://tool.label2020.eu/>



## BON À SAVOIR

Les machines à café ne sont pas dotées de l'étiquette énergie mais sont soumises à des mesures d'économies d'énergie :

- leur consommation d'électricité en mode « veille » ne doit pas dépasser 0,5 ou 1 W selon la machine (affichage ou non...),
- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, elles doivent être pourvues de systèmes automatiques qui limitent la durée de maintien au chaud ou désactivent l'élément chauffant une fois la boisson obtenue.

**La nouvelle étiquette est affichée depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021 (le 1<sup>er</sup> septembre pour les ampoules et LED).** Chaque produit se trouve classé différemment sur l'ancienne et sur la nouvelle étiquette, mais sa performance réelle est la même. Le QR code qui y est désormais apposé permet d'accéder à une base de données électronique de tous les produits, pour obtenir des informations complémentaires sur les équipements.

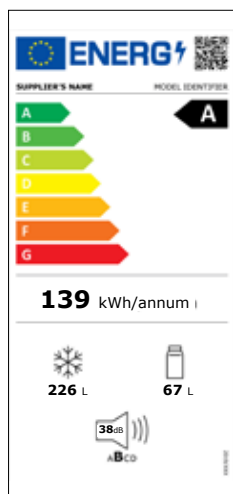
Les classes A+, A++ et A+++ ont disparu au profit d'une échelle de A à G plus lisible. Aucun appareil mis en vente avant le 1<sup>er</sup> mars 2021 n'est classé A sur la nouvelle échelle, afin de stimuler les progrès technologiques et pouvoir classer sur cette étiquette les nouveaux produits encore plus économes. De plus, cette nouvelle classification s'accompagne d'exigences accrues en matière d'écoconception, notamment concernant la réparabilité ou la recyclabilité des appareils, la durabilité et l'efficacité pour les LED.

## CLASSEMENT DES APPAREILS DU MEILLEUR AU MOINS BON

	CLASSEMENT DES APPAREILS SUR LE MARCHÉ		CLASSES DISPONIBLES SUR L'ÉTIQUETTE
	Le mieux classé	Le moins bien classé	
<b>Nouvelle étiquette</b>			
<b>RÉFRIGÉRATEURS, CONGÉLATEURS, APPAREILS COMBINÉS</b>	<b>A</b>	<b>G</b>	
<b>CAVES À VIN</b>	<b>E</b>	<b>G</b>	
<b>LAVE-VAISSELLE</b>	<b>B</b>	<b>G</b>	
<b>LAVE-LINGE</b>	<b>A</b>	<b>F</b>	<b>A à G</b>
<b>LAVE-LINGE SÉCHANT</b>	<b>A</b>	<b>F</b>	
<b>TÉLÉVISEURS</b>	<b>E</b>	<b>G</b>	
<b>ÉCRANS</b>	<b>B</b>	<b>G</b>	
<b>AMPOULES ET LED</b>	<b>C</b>	<b>G</b>	<b>A à G</b>
et tout objet contenant une ou des ampoules et LED non accessibles et non remplaçables	(A++ pour les ampoules et LED affichant encore l'ancienne étiquette)	(A pour les ampoules et LED affichant encore l'ancienne étiquette)	Les ampoules et LED mises en vente avant le 1 <sup>er</sup> septembre 2021 en magasin peuvent encore afficher l'ancienne étiquette énergie (A++ à E).
<b>Ancienne étiquette</b>			
<b>SÈCHE-LINGE</b>	<b>A+++</b>	<b>D</b>	<b>A+++ à D</b>
<b>FOURS</b>	<b>A+++</b>	<b>A</b>	
<b>HOTTES DE CUISINE</b>	<b>A++</b>	<b>D</b>	<b>A+++ à D</b>

# Les équipements bénéficiant de la nouvelle étiquette

## Les réfrigérateurs, congélateurs et appareils combinés



La nouvelle étiquette classe les réfrigérateurs, congélateurs et appareils combinés sur une échelle de A à G. **Les produits les plus efficaces sont étiquetés A, mais sont très peu nombreux. L'offre d'appareils bien classés s'élargira avec l'arrivée de nouveaux modèles.**

Choisir une classe C plutôt qu'une classe F offre 50% d'économies d'énergie, soit 130 kWh/an. Cela représente 1950 kWh et 370€ sur 15 ans (tarif de l'électricité utilisé pour les calculs : 0,188€/kWh).

### EXPLICATION DES PICTOGRAMMES



Bruit en décibels et classe d'émission de bruit

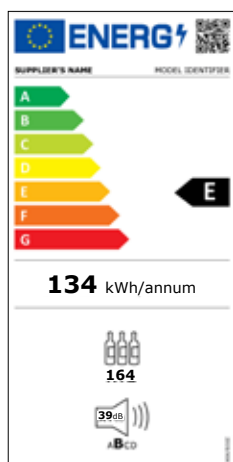


Volume en litres du compartiment réfrigérateur



Volume en litres du compartiment congélateur

## Les caves à vin



La technologie de froid des caves à vin est fortement consommatrice d'énergie. La nouvelle étiquette prévoit une répartition des produits sur une échelle de A à G. **Néanmoins, les meilleures caves à vin que l'on peut trouver actuellement sont classées E.**

### EXPLICATION DES PICTOGRAMMES

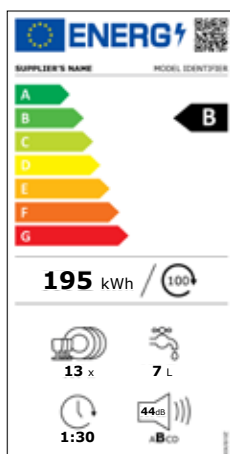


Nombre de bouteilles de vin standard (75 cl) pouvant être stockées



Bruit en décibels et classe d'émission de bruit

## Les lave-vaisselle



La nouvelle étiquette classe les lave-vaisselle sur une échelle de A à G. Désormais, le calcul de la consommation en eau et en électricité est basé sur 100 cycles de lavage avec le programme Eco. **Les appareils les plus efficaces sont actuellement classés B.** Les nouveaux modèles mis en vente pourront à l'avenir être classés A.

Choisir une classe C plutôt qu'une classe F offre 30% d'économies d'énergie, soit environ 50 kWh/an. Cela représente 500 kWh et 90€ sur 10 ans (tarif de l'électricité utilisé pour les calculs : 0,188 €/kWh).

### EXPLICATION DES PICTOGRAMMES



7 L

Consommation d'eau en litres pour un cycle en programme Eco



44dB

A B C D

Bruit en décibels et classe d'émission de bruit



13 x

Capacité en nombre de couverts standards

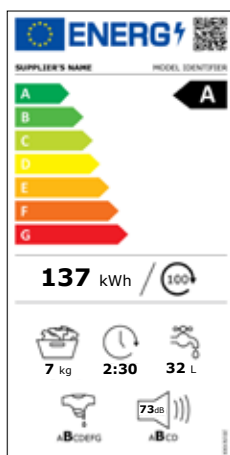


1:30

Durée du programme Eco

## Les lave-linge

### Lave-linge classique



La nouvelle étiquette classe tous les lave-linge sur une échelle de A à G. **Les modèles les plus performants sur le marché sont classés A.** Changer d'une classe représente environ 12 à 13% d'économies sur la consommation d'énergie.

Choisir une classe B plutôt qu'une classe E offre 35% d'économies d'énergie, soit environ 60 kWh/an. Cela représente 600 kWh et 110€ sur 10 ans (tarif de l'électricité utilisé pour les calculs : 0,188 €/kWh).

**Pour les lave-linge « classiques »,** le calcul de la consommation en électricité est basé sur 100 cycles de lavage.

**L'étiquette des lave-linge séchants** offre quant à elle une double entrée, car il sont souvent utilisés pour la fonction de lavage uniquement. Elle est divisée en deux parties: l'échelle de gauche pour la consommation d'un cycle lavage + séchage, et celle de droite pour la consommation d'un cycle de lavage seul.

### EXPLICATION DES PICTOGRAMMES



7 kg

Capacité de linge en kg



2:30

Durée du programme « Eco 40-60 »



32 L

Consommation d'eau par cycle en litres



A B C D E F G

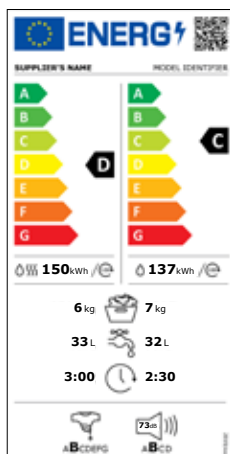
Classe d'efficacité de l'essorage



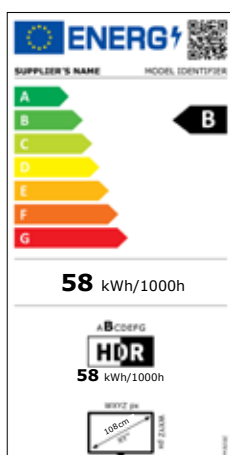
73dB

Bruit en décibels et classe d'émission de bruit pour la phase d'essorage

### Lave-linge séchant



## Les téléviseurs et écrans



Avec la nouvelle étiquette, les téléviseurs et écrans sont classés sur une échelle de A à G. Le calcul de la consommation en électricité se base désormais sur 1000 heures de fonctionnement en mode SDR. **Les appareils les plus performants actuellement sur le marché sont notés E pour les téléviseurs et B pour les écrans.**

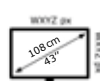
À noter que la classe énergétique d'un téléviseur permet de comparer des appareils ayant un écran de même taille et ne traduit pas sa consommation réelle d'électricité : un appareil de grande taille très bien classé peut au final consommer plus qu'un appareil moins bien classé, mais plus petit.

Changer une classe représente environ 15 à 20 % d'économies sur la consommation d'énergie. Choisir une classe D plutôt qu'une classe G offre 40 % d'économies d'énergie, soit environ 80 kWh/an. Cela représente 800 kWh et 150 € sur 10 ans (tarif de l'électricité utilisé pour les calculs : 0,188 €/kWh).

### EXPLICATION DES PICTOGRAMMES

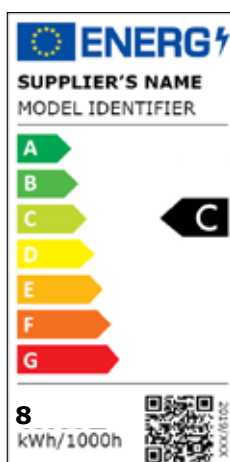


Consommation d'énergie en mode HDR pour 1000 heures de fonctionnement



Diagonale de l'écran (en cm et pouces) et résolutions horizontale et verticale

## Les ampoules et LED



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les exigences d'efficacité énergétique des lampes sont renforcées :

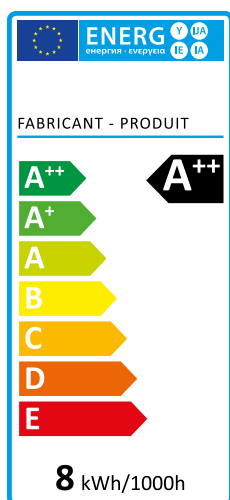
- les lampes fluocompactes ne peuvent plus être mises sur le marché en Europe,
- les spots halogènes basse tension ne sont plus autorisés,
- les critères de durabilité et d'efficacité des LED sont accrus.

La nouvelle étiquette est obligatoire pour les ampoules. Y compris celles contenues dans un autre produit (miroir, four...), si elles ne sont pas accessibles et ne peuvent pas être remplacées. Elles les classe sur une échelle de A à G, où **les ampoules et les LED classées C sont pour le moment les plus performantes du marché.** La consommation d'énergie annuelle en kWh est fondée sur 1000 heures d'utilisation d'une lampe dans le résidentiel.

Hors étiquette énergie, les indications obligatoires sur l'emballage d'une lampe sont :

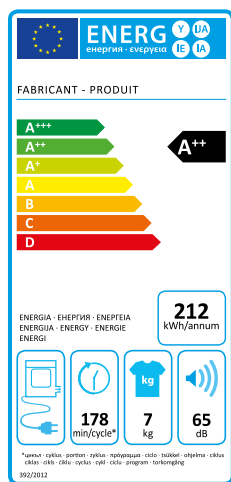
- son flux lumineux,
- sa température de couleur,
- son temps d'allumage (temps pour obtenir 60% du flux lumineux indiqué sur l'emballage),
- le nombre de cycles d'allumage / extinction,
- sa capacité à être utilisée avec un variateur et à l'extérieur,
- ses dimensions en mm, culot compris,
- la quantité de mercure contenue dans l'ampoule (pour les lampes fluocompactes).

Toutefois, **l'ancienne étiquette** (ci-contre) **pourra encore être présente jusqu'au 28/02/2023** sur les cartons des ampoules déjà mises en vente avant le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Sur celle-ci, l'échelle va de A++ à E : les produits A++ sont les mieux notés, mais les moins bons sont classés A.



# Les équipements conservant l'ancienne étiquette

## À évacuation



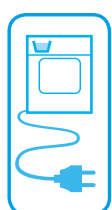
## Les sèche-linge

**Aujourd'hui, les sèche-linge les plus efficaces du marché sont étiquetés A+++.** Un sèche-linge est un équipement très énergivore. Cependant, un appareil classé A++ consomme environ deux fois moins d'électricité qu'un sèche-linge classé A. La consommation d'énergie annuelle en kWh est fondée sur la base de 160 cycles de séchage standard (coton, à pleine charge et demi-charge) et de la consommation à faible puissance.

### EXPLICATION DES PICTOGRAMMES



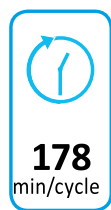
Sèche-linge à évacuation



Sèche-linge à condensation



Sèche-linge à gaz



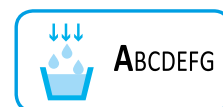
Durée du cycle en minutes pour le programme standard (coton à pleine charge)



Capacité en kg pour le programme standard (coton à pleine charge)

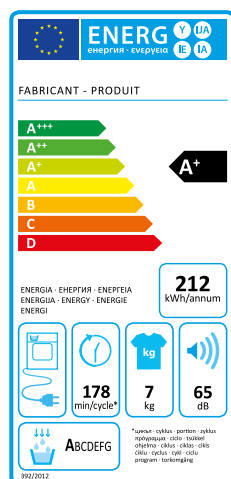


Bruit en décibels



Performance de condensation sur une échelle de A à G pour le programme standard coton à pleine charge et en demi-charge

## À condensation



## Les fours électriques ou à gaz

**Les fours les plus performants sont étiquetés A+++.** Certains fours, dont les fours portables de moins de 18 kg, les fours vapeur ou à accumulation de chaleur et ceux disposant d'une fonction micro-ondes, ne sont pas dotés de l'étiquette énergie.

### EXPLICATION DES PICTOGRAMMES



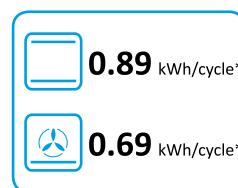
Four électrique



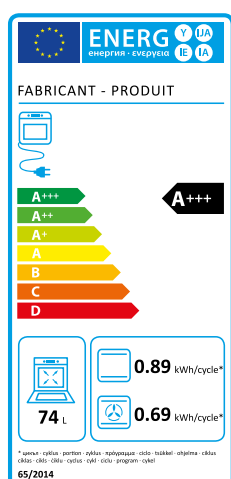
Four à gaz



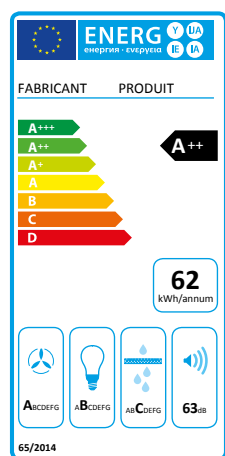
Capacité utilisable en litres



- Consommation d'énergie (four conventionnel) en kWh par cycle de fonctionnement
- Consommation d'énergie (four à chaleur tournante) en kWh par cycle de fonctionnement



## Les hottes de cuisine



**Les hottes les plus performantes sont étiquetées A++.** La consommation annuelle moyenne d'énergie en kWh est calculée pour un fonctionnement quotidien de la hotte d'1 heure et de l'éclairage pendant 2 heures (utilisation moyenne par ménage).

### EXPLICATION DES PICTOGRAMMES



Classe d'efficacité d'évacuation des flux de vapeur



Classe d'efficacité de l'éclairage de la surface de cuisson



Classe d'efficacité de filtration des graisses



Bruit en décibels  
Ce critère est particulièrement important dans le cas d'une installation dans une cuisine ouverte.

## L'ADEME À VOS CÔTÉS

À l'ADEME — l'Agence de la transition écologique —, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines — énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... — nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers](https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers)

